

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE BYUMBA.-

Byumba, le 12 septembre 1949.

N° 1435 /Just.

OBJET:

Confirmations D.P.



Monsieur le Juge Suppléant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir trois
Détentions préventives pour confirmation.

Cettes détentions ne sont pas confirmées
pour le mois de août 1949. Ce sont des prévenus qui sont
revenus de Kigali au début du mois de août, alors que j'étais
à Kigali lors de l'accouchement de ma femme, et on avait
oublier de les transmettre.

Je vous les envoie de toute urgence pour les
confirmer à la date du 11 septembre.

Veuillez m'excuser pour le retard donné à
cette affaire.

Le Gardien de Prison de Byumba, PERDAEN, H.

Monsieur le Juge Suppléant

à

K I G A L I